**INTERVENTION D’ AMAËL ANDRE**

**(Maître de conférences, directeur adjoint de la recherche et de l’innovation)**

**Coopération entre élèves ; approche psychosociale**

**Des outils pour comprendre et choisir**

Les programmes préconisent le travail de groupe ; c’est une exigence institutionnelle

Les EPI, parcours citoyens, salles d’études, CVL, CVC, clubs, résolutions de conflits par les médiateurs, formation de délégués,….font partie des moyens proposés pour se faire.

**ENJEUX**: s’entraider, débattre, accepter les points de vue des autres,…

Attention, cet apprentissage coopératif peut parfois mener à des rejets, des conflits, un désinvestissement ou autre effet négatif.

**1/ Quels peuvent être les bénéfices de l’apprentissage coopératif ?**

* Cognitif (résolution de problèmes, maîtrise du vocabulaire, de la langue,…)
* Motivationnel
* Social (acceptation des différences, réduction des préjugés et de la discrimination,…)

A quoi sont attribués ces effets positifs ?

* Des débats d’idées, des confrontations d’idées
* Du tutorat grâce aux « feedback » : bénéfices pour le « tutoré » et aussi pour le tuteur
* Théorie motivationnelle : renfort de la motivation et de l’engagement

**2/ Les difficultés rencontrées**

* Les intervenants hésitent à le mettre en œuvre car crainte de perdre le contrôle de son groupe, de sa classe
* Difficile à mettre en ouvre
* Des représentations naïves : il suffit de les mettre en groupe pour que les élèves coopèrent : c’est faux.
* Il peut y avoir des effets pervers :
* Free rider : un élève qui fait tout pour les autre, qui devient le leader
* Paresse sociale : le groupe fait tout autre chose, parle du week-end,…
* Des conflits peuvent apparaître

**3/ Les éléments à prendre en compte :**

* Interdépendance positive : coopération ; ont-ils un objectif commun ? Ont-ils un résultat commun à atteindre ? Je n’atteins mon objectif que si l’autre l’atteint aussi.
* Constitution des groupes :
	+ Groupe de combien
	+ Niveau d’hétérogénéité : sexe, âge, niveau,…
	+ Groupe imposé ou par affinités (attention à celui qui peut devenir le « boulet »)
	+ Structuration de l’espace (par îlots, carrés, triangles,…)

Le choix dépend du profil des élèves, de l’activité proposée et de l’objectif recherché.

* La responsabilité individuelle :
	+ Coopération libre : risque d’avoir un meneur qui fait tout
	+ Dispositif puzzle : chacun est responsable d’une tâche précise
	+ Equipe coopérative : 1 animateur, 1 secrétaire,1 rapporteur,…
	+ Coopération articulée : jeux de rôles, formation de délégués,…
* Les habiletés coopératives :
	+ Former les élèves au débat ; former les tuteurs (Lafon et Al 2016)
	+ Avoir des consignes et questions adaptées
	+ Structurer le débat (bâton de parole, vocabulaire adapté,…)
	+ Ritualiser le travail de groupe
* Les processus de groupes
	+ Prise de recul, réguler le travail du groupe ; s’adresser au groupe, pas à un seul individu
	+ Faire un bilan, un compte rendu
* La valeur du but commun
	+ La compétition
	+ Valeur liée à l’ancrage social (course contre la faim, santé, développement durable,…)
	+ Faire vivre une ouverture collective avec des émotions fortes

Il existe différents outils pour organiser le travail de groupe. Il est important de bien les choisir en fonction de l’objectif recherché et de la composition des groupes.